

Cappel; 3. M. Becuw-Winoc, de Volkerinkov; 4. M. Pierre Fellet, cultivateur à Loon.

Un horrible assassinat suivi de tentative de suicide a été commis, avant-hier 27, à Thiant près de Valenciennes, par un vieillard de 76 ans sur sa femme âgée de 71 ans dans les circonstances suivantes :

Depuis plusieurs années P. Bataille, journaliste, ne s'entendait plus avec sa femme Eugénie Prevost, de Selvigny, (c'était sa troisième). Les querelles étaient fréquentes, mais ces derniers jours elles sont devenues des plus violentes. Le 27, au dire de Bataille, elle redoubla ses insultes bien qu'il eût à se plaindre parait-il, d'elle, sous beaucoup de rapports.

C'était surtout une dette qu'elle avait contractée et qu'il ne pouvait pas payer qui la tourmentait. De plus, elle voulait se séparer. Importuné des reproches et des injures de sa femme, il saisit sa béche et lui porta à la tête un premier coup qui l'abattit, puis un second, puis s'étant assuré qu'elle était bien morte, il la traîna dans la cave pour ne plus, dit-il, la voir dans la maison. Le sang ruisselait de tous les côtés.

Le crime perpétré, Bataille, épouvanté, a essayé de se suicider en se frappant de coups de couteau et de rasoir dans le ventre, mais ne pouvant y parvenir il essaya de se pendre à l'aide de ses bretelles. Il prenait ses dispositions quand les voisins ont pénétré dans sa demeure. Bataille ne s'était fait qu'une légère blessure au ventre. Il a été écroué à la prison de Valenciennes.

Voici le programme des morceaux que la Grande-Harmonie doit exécuter jeudi sur le kiosque de la Grand-Place, à 8 heures 1/2 soir :

- 1° Allegro militaire. HEROLD.
2° Ouverture du Pré-aux-clères. ...
3° Polka. ...
4° Fantaisie sur la Traviata. ...
5° Valse des roses. ...

État-Civil de Roubaix. DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 29 JUIN. Héline Grouillon, au fort Mallevé. ...

NOUVEAUX FUNÉRAIRES ET COÛTS. Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing, le jeudi 1er juillet 1875, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Joseph DRUEZ, décédé à Tourcoing, le 27 juin 1874, à l'âge de vingt-deux ans et huit mois.

Un obit solennel anniversaire de 2e classe sera célébré au Maître-Antel de l'église paroissiale de St-Christophe, à Tourcoing, le mardi 6 juillet 1875, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur ALEXANDRE-JOSEPH DELCROIX, époux de Dame ELISE WELCOMME, décédé à Tourcoing, le 27 juin 1874, à l'âge de 44 ans et 1 mois.

LES LETTRES MORTUAIRES ET D'OBT. Impression Alfred Roubaix. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

Caisse d'épargne de Roubaix. Bulletin de la séance du 27 Juin 1875. Sommes versées par 192 déposants, dont 37 nouveaux. Fr. 23.914.99

Prix de revient des Viandes. DROITS D'OCTROI COMPRIS. Bœuf le 1.64 1.12

CORRESPONDANCE. Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix. Votre numéro du 27 juin contient une lettre de M. Ruffelet, avocat; relative à la création de deux nouvelles charges d'huissier à Roubaix.

M. Ruffelet affirme, ce qui est vrai, que la compagnie des agrées n'a pas été appelée à donner son avis sur la question qui, du reste, est étrangère à ses attributions.

Nous lui ferons remarquer toutefois qu'il ne lui appartenait pas de parler au nom d'une compagnie représentée par son président.

La lettre nous apprend que le porteur de la pétition se dit envoyé par MM. les avocats; cette assertion a tout lieu de nous surprendre, car aucun de nous n'a donné mission à qui ce soit de faire circuler une pétition de cette nature.

Nous croyons être en droit d'exprimer, comme simples particuliers, notre opinion personnelle, et même de signer la pétition comme les honorables commerçants dont parle l'auteur de la lettre; mais, comme agrées, nous voulons y rester étrangers. Nous allons même plus loin; nous nous abstenons de défendre la cause de MM. les huissiers, comme le fait M. Ruffelet, de peur que le public ne vienne à penser que nous y avons un intérêt personnel.

De plus, il est probable que la question n'était pas mûre pour les signataires de la lettre, et que, si elle avait été agitée plus tard, il se serait efforcé de garder un silence prudent. Tant il est vrai de dire que l'intérêt est le mobile des actions.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, nos civilités pressenties. LIZOT, PANNIER, CH. HINDRE. Agrées au tribunal de Commerce de Roubaix.

Faits divers

Un monument funéraire vient d'être élevé à la mémoire du capitaine de vaisseau Huon de Kermadec, sur l'île Balade, par les soins de M. Pierre, capitaine de vaisseau commandant le croiseur l'Infernet. M. Huon de Kermadec commandait l'Espérance, qui faisait partie de la flottille placée sous le commandement de l'Entrecaesteux pour aller à la recherche de Lapérouse. C'est en 1793, le 11 mars, que mourut Huon de Kermadec.

LE VOL A LA GIFFLE. Hier matin, dit le National, un inconnu, aux allures distinguées, entrant dans un magasin de chaussures du boulevard de Sébastopol, et demandait à voir une paire de bottes. Après en avoir essayé plusieurs paires, il en trouva enfin une qui lui convenait. Il avait déjà le pied droit chaussé et achevait de passer la botte au pied gauche, lorsque survint un inconnu qui lui applique un vigoureux soufflet par derrière, puis se sauve à toutes jambes.

Le monsieur outragé pousse un juron formidable et se met à la poursuite de l'insolent qui l'avait souffleté, en criant qu'il lui payerait cher son insolence. Le bottier prend fait et cause pour son nouveau client, court derrière lui le plus vite qu'il peut pour lui prêter main forte et s'empare du brutal; mais les deux inconnus courent encore et le bottier craint fort de ne point retrouver son client avant qu'une botte masquée complètement assés.

Le célèbre coureur Bertuccini, dit le Journal de Montémar, en présence d'une foule nombreuse échelonnée sur tout le parcours de la route du Teil, improvisée en ring, a gagné un pari qu'il avait fait de parcourir en 29 minutes et 30 secondes l'espace d'environ 10 kilomètres, soit deux lieues et demie.

Progrès de Dentaire. Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs. Édouard FRUERGHE, dentiste, breveté de S. M. le Roi des Belges. Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix 2 MAISON A PARIS 4, Boulevard Poissonnière.

La Presse Médicale est unanime à recommander le SIROP et le BONBON du docteur CABANES dans les rhumes, bronchites, catarrhes récents ou chroniques, asthme, toux nerveuse et opiniâtre, grippe, quinte de toux de mauvaise nature; toutes ces affections disparaissent promptement sous son influence. Mais c'est surtout dans la Phlébitis Pulmonaire qu'il rend de véritables services en procurant au malade un calme si précieux dans cette cruelle maladie; les professeurs Trousseau, Velpeau, Denonvillier et Nélaton, l'employaient constamment avec succès. Dépôt dans toutes les pharmacies de France; à Roubaix, pharmacie Couvreur. 6954 (A)

Nouvelles du soir

On lit dans le Journal officiel: Le maréchal Président de la République est arrivé hier à Tarbes vers une heure. Il a été reçu par le préfet, le maire, le général commandant le 18e corps et les principaux officiers de l'arsenal et de la garnison. Il est allé visiter le pont de pierre renversé en grande partie.

Après s'être rendu à Bagnères, il est rentré à Tarbes à sept heures et a dîné à la préfecture avec les notabilités civiles et militaires de la ville.

Le maréchal a quitté Tarbes ce matin, à cinq heures, et est arrivé à huit heures à Auch où l'attendaient les autorités. Il a visité la cathédrale et l'hôpital, au milieu d'un concours immense de population.

Le maréchal s'est arrêté à Lectoure et est parti pour Layrac, où le préfet de Lot-et-Garonne, l'évêque d'Agen et un grand nombre de maires du département étaient venus à sa rencontre.

ments du Midi, ont pris les proportions d'un deuil national. Au récit des malheurs dont une partie du territoire vient d'être le théâtre, une indicible et poignante émotion s'est emparée de tous les cœurs. Nul n'a pu lire sans larmes la relation de ces tragiques événements, et ceux qui en ont été les témoins consternés, et malheureusement trop impuissants, en conserveront un déchirant souvenir. Les victimes se comptent par centaines. Les pertes sont incalculables. Le fléau n'a rien épargné.

Déchaîné de toutes parts sur une étendue considérable, englobant les demeures avec leurs habitations, détruisant les usines, entraînant les récoltes et les bestiaux, emportant les ponts et les routes, dispersant en quelques heures le trésor des épargnes accumulées, il a fait succéder la ruine et le deuil aux résultats du travail de plusieurs générations, aux sérénités du foyer domestique et aux activités de la vie. Pour retrouver dans le cours des âges un sinistre analogue par son étendue et ses déplorables conséquences, il faut remonter jusqu'aux plus grands cataclysmes parmi ceux dont le monde a gardé le mémoire.

Sur le théâtre des événements, tous les citoyens, sans distinction de condition ni de rang, ont fait vaillamment leur devoir; plusieurs en ont poussé l'accomplissement jusqu'à l'héroïsme. Le clergé, l'armée, la magistrature, les fonctionnaires de tous les ordres ont rivalisé de dévouement, bravés de redoutables périls pour lutter contre le fléau.

La reconnaissance publique enregistrera sur son livre d'or les noms de tant de braves gens, dont quelques-uns ont payé de leur vie leur indomptable ardeur à secourir leurs semblables et ont acquis des droits imprescriptibles à notre admiration.

De si généraux dévouements méritent d'être signalés, non-seulement parce qu'il faut leur rendre hommage, mais encore parce qu'ils sont un encouragement et un exemple pour ce qui reste à faire. Des larmes à sécher, des misères à soulager, des ruines à réparer, voilà la tâche qui s'impose à nous.

À la nouvelle des premiers malheurs, le maréchal Président de la République, accompagné du vice-président du conseil et du ministre de la guerre, s'est rendu sur les lieux afin de porter aux victimes des consolations et des secours et de juger par lui-même de l'étendue de leur infortune. L'Assemblée nationale a affirmé sa résolution d'y venir en aide, et l'appui des pouvoirs constitués ne leur manquera pas.

Mais, comme l'a dit M. le Président de la République au conseil municipal de Toulouse, ces efforts demeureraient insuffisants, s'ils n'étaient secondés par la générosité publique. C'est un bonheur pour nous de constater qu'elle s'éveille, active, ingénieuse, empressée.

Les secours arrivent de toutes parts au comité qui préside M. le maréchal de Mac-Mahon; des souscriptions s'ouvrent sur tous les points du territoire; des représentations s'organisent, et l'on peut espérer, dès à présent, que les ressources abonderont. Mais, il faut qu'on le sache, il n'y en aura jamais trop, et la charité, quelque résultat qu'elle atteigne, restera encore au-dessous de la réalité des maux qu'elle est appelée à secourir.

C'est donc un devoir pour tous de contribuer, chacun selon ses moyens, au soulagement de malheurs dont les départements du Midi sont le théâtre. C'est dans ces douloureuses circonstances que doit s'affirmer avec éclat l'étroite solidarité qui unit, dans l'infortune comme dans la prospérité, les enfants d'une même patrie. Un énergique appel est fait à la charité nationale. Nous avons la conviction qu'elle y répondra.

Le ministre de l'Agriculture et du commerce vient d'adresser une lettre aux présidents des Chambres de commerce, des Chambres consultatives d'agriculture, et des Chambres consultatives des arts et manufactures et des associations agricoles, pour les inviter à recueillir autour d'eux des souscriptions en faveur des inondés du midi et à les transmettre à son ministère.

M. de Bulach, ancien chambellan de Napoléon III, et ancien député de la majorité au Corps-Législatif impérial, vient d'être élu vice-président de la commission législative que les Allemands ont donnée à l'Alsace.

Dépêches télégraphiques

Service particulier du Journal de Roubaix. Agen, 29 juin, 3 h. 20 soir. — Le maréchal est arrivé à Agen vers deux heures. Il s'est rendu à la préfecture, puis il est parti en voiture pour visiter la Magistère et autres villages inondés. De là, le maréchal ira à cheval à Golfech, qui a été totalement ruiné. Le maréchal a été très sympathiquement accueilli par les populations d'Auch et d'Agen. Les dégâts causés par la Garonne sont considérables.

Berne, 29 juin, 9 h. 53, s. Le lord-maire de Londres a ouvert une souscription pour les inondés de France.

Berne, 29 juin. Après une délibération qui a duré deux séances, le conseil national a adopté par 96 voix contre 29 la proposition de la commission qui invite le gouvernement de Berne à retirer le décret d'expulsion contre les carés jurassiens.

Rome, 29 juin. Le Sénat a approuvé les mesures de sûreté publique par 66 voix contre 29.

Madrid, 29 juin. La Gaceta publie un décret ordonnant des poursuites judiciaires contre les acquéreurs de biens appartenant aux libéraux et confisqués par les carlistes. Le même décret ordonne d'expulser de l'Espagne toutes les familles ayant un membre parmi les factieux ainsi que tous les membres des juntes carlistes qui n'auront pas fait leur soumission au roi d'Espagne, avant 15 jours.

Les biens saisis aux carlistes serviront à indemniser les communes et les départements qui ont souffert des exactions carlistes. Enfin, d'emprisonner un carliste pour chaque libéral emmené en ôtage ou incarcéré par les carlistes.

Le représentant de l'Autriche a remis au roi la Grand-Croix de l'Ordre de St-Etienne.

Les journaux annoncent que la Commission des bases constitutionnelles continuera d'étudier la question religieuse.

Barcelone, 29 juin. Les carlistes ont attaqué de nouveau Molins del Rey. Les défenseurs enfermés dans l'église ont capitulé après une héroïque résistance. Les carlistes se sont livrés et au pillage et à l'incendie.

Un combat a eu lieu à San Felicie à 8 kilomètres de Barcelone. Les troupes libérales commandées par Arrando ont obtenu l'avantage et poursuivi les carlistes.

Prague, 29 juin. L'Empereur Ferdinand est décédé aujourd'hui à 3 heures 3/4 de l'après-midi, à la suite d'une paralysie pulmonaire.

Constantine, 29 juin. Le chérif Bou-boucha, auteur des massacres de Tugurk, a été fusillé ici ce matin. Il est mort courageusement en invoquant Allah.

Cours commerciaux de la Bourse de Paris du 26 juin. Table with columns for various commodities like flour, oil, and sugar, with their respective prices.

Cours officiels de la Bourse du 29 juin. Table with columns for gold, silver, and other metals, with their respective prices.

BOURSE DE LILLE. Table with columns for various stocks and bonds, with their respective prices.

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DU 28 JUIN. Table with columns for different grades of sugar, with their respective prices.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE DU 28 JUIN 1875. Table with columns for different types of livestock like cattle, sheep, and pigs, with their respective prices.

BERGUES, marché du 28 juin. Table with columns for various goods like flour, oil, and sugar, with their respective prices.

DENTS ET DENTIERES. Table with columns for different dental services and products, with their respective prices.

LE JOURNAL DE ROUBAIX. AVIS DE VENTES, FORMATIONS DE SOCIÉTÉS, autres PUBLICATIONS, et JUDICIAIRES.

IMMEUBLES A VENDRE. Etude de M. ALLEGRE, notaire à Lille et de M. VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

AVENUE. A vendre en totalité ou par lots pour en jouir le 15 juillet prochain.

UNE FERME. bien planté, et 22 hectares, avec 60 centiares de vignes, verges et labour, situés au canton de Lannoy.

UNE MAISON. attenant à la précédente, et 22 hectares, avec 60 centiares de vignes, verges et labour, situés à Néchin (Belgique).

UNE MAISON. A vendre en totalité ou par lots pour en jouir le 15 juillet prochain.

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

LE JOURNAL DE ROUBAIX. AVIS DE VENTES, FORMATIONS DE SOCIÉTÉS, autres PUBLICATIONS, et JUDICIAIRES.

IMMEUBLES A VENDRE. Etude de M. ALLEGRE, notaire à Lille et de M. VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

AVENUE. A vendre en totalité ou par lots pour en jouir le 15 juillet prochain.

UNE FERME. bien planté, et 22 hectares, avec 60 centiares de vignes, verges et labour, situés au canton de Lannoy.

UNE MAISON. attenant à la précédente, et 22 hectares, avec 60 centiares de vignes, verges et labour, situés à Néchin (Belgique).

UNE MAISON. A vendre en totalité ou par lots pour en jouir le 15 juillet prochain.

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ. comprenant l'estaminet de la Justice, et 77 ares de fondation, situés à Néchin (Belgique).